

COMPAGNIE MERCOSUR GRECEMAR
Société Anonyme au capital social de 6.159.757 €
6 place de la Madeleine
75008 Paris

RCS PARIS 813 598 232

<p>PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 MAI 2021</p>

L'an deux mil vingt et un,
Et le cinq mai à dix sept heures,

Les actionnaires de la société COMPAGNIE MERCOSUR GRECEMAR (la « Société ») se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire réunie à titre extraordinaire au cabinet Burguburu Charvet Gardel & Associés, sur convocation faite par le Conseil d'Administration, ou ont participé à l'assemblée par visioconférence.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

M. Miguel LOINAZ, actionnaire et Président Directeur Général de la Société, participe à l'assemblée en visioconférence et préside la séance.

Le cabinet Burguburu Charvet Gardel & Associés, représenté par Maître Jean-Michel BONZOM, est désigné comme secrétaire de séance.

Le Président constate que le quorum des actions ayant droit de vote est atteint pour les résolutions ordinaires.

En conséquence, le Président déclare que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Actionnaires :

- Les Statuts de la Société,
- La feuille de présence de l'assemblée,
- L'avis publié au Affiches Parisiennes le 2 avril 2021,
- La copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires nominatifs,
- Les lettres d'acceptation des nouveaux commissaires aux comptes proposés,
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis, le Président déclare que tous les documents et renseignements ont été adressés aux Actionnaires ou tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du commissaire aux comptes titulaire en remplacement du cabinet Aplitec, démissionnaire
- Nomination du commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Madame Maud Bodin Veraldi, démissionnaire
- Pouvoir pour les formalités

Le Président ouvre la discussion et indique à cette occasion qu'aucun Actionnaire n'a fait parvenir à la Société de questions écrites.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Nomination du commissaire aux comptes titulaire en remplacement du cabinet Aplitec, démissionnaire

La société Aplitec a notifié à la Société la démission de ses fonctions de commissaires aux comptes titulaire de la Société prenant effet à l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 26 octobre 2020.

L'Assemblée Générale prend acte de cette démission.

L'Assemblée Générale décide, en remplacement de la société Aplitec, démissionnaire, de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société, pour la durée du mandat de cette dernière restant à courir :

- Monsieur Bruno Gaudichau, né le 4 décembre 1970 à Drancy (93), 66 boulevard des Etats-Unis 78110 Le Vesinet, inscrit sur la liste des commissaires aux comptes de Versailles.

Monsieur Bruno Gaudichau a fait savoir par avance qu'il acceptait sa nomination en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société, qu'il n'était soumis à aucune interdiction ou incompatibilité de nature à l'empêcher d'exercer ce mandat.

Le mandat de commissaires aux comptes titulaire de Monsieur Bruno Gaudichau viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale tenue appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Nomination du commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Madame Maud Bodin Veraldi, démissionnaire

Madame Maud Bodin Veraldi a notifié à la Société la démission de ses fonctions de commissaires aux comptes suppléant de la Société prenant effet à l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 26 octobre 2020.

L'Assemblée Générale prend acte de cette démission.

L'Assemblée Générale décide, en remplacement de Madame Maud Bodin Veraldi, démissionnaire, de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant de la Société, pour la durée du mandat de cette dernière restant à courir :

- la société Tourville Audit, société par actions simplifiée, ayant son siège 19 avenue de Tourville 75007 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 819 887 712, commissaire aux comptes, représentée par Monsieur Axel Halna du Fretay, né le 14 janvier 1970 à Paris 15^{ème}

La société Tourville Audit a fait savoir par avance qu'elle acceptait sa nomination en qualité de commissaire aux comptes suppléant de la Société, qu'elle n'était soumise à aucune interdiction ou incompatibilité de nature à l'empêcher d'exercer ce mandat.

Le mandat de commissaires aux comptes suppléant de la société Tourville Audit viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale tenue appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour formalités

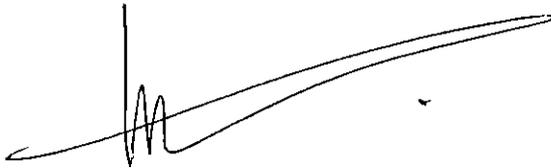
L'Assemblée Générale des Actionnaires, délibérant conformément aux règles requises pour l'adoption des décisions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de la présente Assemblée, à l'effet d'accomplir les formalités rendues nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a small vertical mark on the left side.

Le secrétaire

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'P' followed by several loops and a large circular flourish at the bottom.